

Commune de BAISIEUXDEPARTEMENT : **NORD**ARRONDISSEMENT : **LILLE**CANTON : **TEMPLEUVE****DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 FÉVRIER 2021
N° 2021-02-17**

L'an deux mil vingt-et-un, le 15 février à 19h, le conseil municipal de la commune de BAISIEUX (Nord), dûment convoqué, s'est réuni exceptionnellement en salle Jacques VILLERET* sous la présidence de Monsieur Philippe LIMOUSIN, Maire.

La convocation a été adressée le 9 février 2021.

NOMBRE DE CONSEILLERS : en service : 27 présents : 27 votants : 27

Étaient présents : LIMOUSIN Philippe - CUSSEAU Pascale – VANDEVELDE Olivier - LE-CLERCQ Bénédicte - VERBECQUE Karl - SCHOEMAECCKER Coralie – FIEVET Jean-Michel - VANDEVELDE Olivier - HERENGUEL Céline - VERBECQUE Karl - MACRE Jean-Pierre - HERENGUEL Céline - PAQUIER Michel - DESPREZ René - DEVYLERRE Luc – VERDEBOUT Philippe - FLAMENT Myriam - MACRE Jean-Pierre - PAQUIER TITECA Audile - DUTILLEUL Laurence - CHANTRAINNE Christine – THERY Matthieu - ANTUNES Paulo - HERMAN Bénédicte - DELECROIX Audrey - DELRUE Francis - KIJOWSKI Pawel - COCQUET Bernard - DEWAILLY Bruno - GUILBERT Christian - DUFOUR Isabelle

Étaient absents excusés : -

Cadre de vie : appel à manifestation d'intérêt CERDD

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29.

Considérant l'appel à manifestation d'intérêt porté par le CERDD ;

Considérant la volonté de la municipalité de poursuivre sa démarche de promotion du développement durable ;

Considérant l'intérêt à s'engager dans des processus participatifs pour répondre aux exigences écologiques.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

Décide :

- d'approuver le dépôt d'un dossier dans le cadre de l'appel à projets « Vers des territoires participatifs » ;
- d'autoriser le maire à signer l'ensemble des documents demandés dans le cadre de la réponse à cet appel à projets.

Résultat du vote :

27 Pour

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 18/02/2021


Reçu en préfecture le 18/02/2021

Affiché le

SLOW

ID : 059-215900440-20210215-2021_02_17-DE

Ainsi fait en séance,
Pour extrait certifié conforme.

 Le maire,
Philippe LIMOUSIN

**En vertu de l'article 9 de l'ordonnance du 13 mai 2020, constatant que la salle des mariages, lieu habituel de réunion du conseil municipal ne permet pas d'assurer la réunion dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, la réunion sera organisée en salle Jacques Villeret au centre socioculturel Ogimont. Cette décision a été portée à la connaissance de M. le Préfet du Nord le 19/05/2020.*

Le maire certifie que la présente délibération est exécutoire par dépôt en préfecture du Nord par l'application ACTES le **16 février 2021**.
Et affichage le **16 février 2021**.



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

à l'attention des EPCI et communes des Hauts de France

PARTICIPATION AU CYCLE DE QUALIFICATION « VERS DES TERRITOIRES PARTICIPATIFS EN HAUTS-DE-FRANCE »

Date de lancement de l'appel : 10 Décembre 2020

Date limite de réponse : 12 Mars 2021

1/ Présentation du Cerdd

Depuis 2001, le **Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd) outille et accompagne les acteurs de la région vers de nouveaux modèles de société** et les incite à être acteurs des transitions économique, sociale et écologique dans les territoires. Son action, tournée en priorité vers les décideurs locaux et acteurs relais, des secteurs publics et privés, se décline dans différents domaines (alimentation durable, adaptation au changement climatique, management des transitions, nouveaux modèles économiques, transition énergétique, territoires participatifs).

Plus d'informations sur www.cerdd.org.

2/ Le programme « Territoires Participatifs »

⇒ *Contexte du programme*

Les crises écologiques, climatiques, et plus récemment sanitaires, se sont imposées avec force ces dernières années, accélérant la prise de conscience mondiale sur l'urgence de « changer de modèle ». Les voix s'élèvent également pour affirmer que **la transition écologique et solidaire ne pourra se faire sans une transition démocratique**. Les mobilisations citoyennes s'intensifient, les systèmes démocratiques sont mis à rude épreuve et les mouvements prônant une radicalité écologique s'installent dans le paysage des dynamiques pour le climat.

Le centre ressource du développement durable a toujours considéré la participation citoyenne comme un levier incontournable pour agir au service des transitions. A titre d'exemple, les programmes de travail thématiques (alimentation, transitions économiques, management des transitions, Ambassadeurs du développement durable...) ont toujours abordé la participation citoyenne dans les actions engagées et les ressources produites. En 2017, le Cerdd signe la charte nationale de la participation du public et décide d'engager un programme de travail dédié à ce sujet des processus d'implication citoyenne dans les transitions. Après deux années passées à travailler sur la dynamique de mobilisation citoyenne dans la Troisième Révolution Industrielle (rev3) portée la Région Hauts-de-France, 2020 marque un tournant dans la vie du programme avec une ouverture à l'ensemble des territoires engagés dans des projets de développement durable et plus uniquement dans la dynamique rev3.

L'objectif du programme *Territoires Participatifs* est le suivant : contribuer à faire émerger en Hauts-de-France des territoires engagés dans des processus de participation et de mobilisation citoyenne oeuvrant pour le développement durable. Il s'agit ainsi de proposer aux administrations locales des outils de qualification et d'échange entre pairs pour comprendre les enjeux de la participation et la mobilisation citoyenne, leur plus-value et leur force accélératrice.

L'objectif étant bien d'engager **une action transformatrice** qui doit poser les bases d'une société plus juste et durable.

Le programme *Territoires Participatifs*, animé par un chargé de mission, s'appuie sur une cellule d'orientation composée d'experts et acteurs ressources qui se réunit une fois par an pour partager et alimenter les objectifs et les modalités de déploiement du programme.

Le Labo intitulé « Des territoires (vraiment) participatifs pour des transitions (vraiment) puissantes, qui s'est tenu le 24 novembre 2020 et a réuni en visioconférence plus de 250 participants, a marqué le lancement public du programme.

Plus d'informations sur : <http://www.cerdd.org/Parcours-thematiques/Territoires-durables/Territoires-participatifs>

3/ Le cycle de qualification proposé

⇒ *Cadre de réalisation du cycle*

Le Cerdd est devenu en Novembre 2020 lauréat de l'appel à projet « Participation citoyenne » proposé par la Direction Interministérielle à la Transformation Publique, grâce à une réponse collective pilotée en région Hauts-de-France par le SIILAB, Laboratoire d'innovation Publique, et portée auprès de la DITP par le Préfet de région.



Le Cerdd a proposé dans cet appel à projet la mise en place d'un cycle de qualification visant à accompagner et outiller des collectivités désireuses de transformer leurs outils de conduite de l'action locale en renforçant l'implication des citoyen.nes, pour accélérer les transitions sur les territoires. Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ainsi en partie financé dans le cadre de cet appel à projet.

⇒ *Les objectifs de ce cycle*

L'urgence climatique nous oblige à repenser nos manières de concevoir les projets, les politiques publiques. Elle nous force à penser autrement le développement et la gestion de nos territoires, en incluant davantage les habitant.es et forces vives. Il en va de la crédibilité des responsables politiques qui de plus en plus intègrent l'idée que la transition écologique et solidaire ne se fera pas sans les citoyens, sans coconstruction des solutions et sans stimulation des initiatives citoyennes.

Le défi est grand : faire évoluer le rôle de collectivités gestionnaires vers des collectivités animatrices, activatrices de pouvoir citoyen.

Mais tout cela ne se décrète pas, il n'y a pas « formule magique » qui expliquerait précisément comment se construit un territoire participatif et quels résultats on obtient. Ce qui importe, c'est la conscience qu'agir autrement est une nécessité. Ce cycle s'adresse à celles et ceux qui partagent cette conscience et souhaitent revoir leurs pratiques pour construire eux-mêmes leurs propres territoires participatifs.

Les questions sont nombreuses au moment de se lancer dans cette aventure participative : par où commencer ? Qui puis-je/dois-je embarquer ? Quel rôle pour chacun.e ? Que mettre en débat ou pas ? Comment créer un climat de confiance et de coopération ? Comment s'adresser à la diversité des profils de mon territoire ? Quel rapport dois-je avoir avec le pouvoir ? etc.

Le cycle de qualification proposé vise ainsi à :

- ⇒ **Accompagner les collectivités sur la prise de conscience de l'intérêt à s'engager dans des processus participatifs pour répondre aux urgences climatiques et écologiques**
- ⇒ **Outiller les collectivités avec des méthodes concrètes pour qu'ils accompagnent la transformation de leur territoire et intègrent des processus participatifs dans leur projet**

Pour accompagner l'émergence de ces territoires participatifs, il est donc proposé un **cycle de 7 séances de travail d'une journée chacune, de Mai 2021 à Mars 2022.**

A travers ce cycle, il s'agit de :

- Découvrir des outils pratiques et innovants
- Prendre le temps de s'interroger sur le rapport au pouvoir, à la décision, à la participation citoyenne

- Repérer les leviers et ressources mobilisables pour engager son territoire dans un processus participatif

⇒ *Etat d'esprit du cycle*

Ce cycle de qualification est plus qu'un temps de formation. Il s'agit d'un espace privilégié permettant de se qualifier mais également de dialoguer entre pairs (élu.es et technicien.nes) sur les réalités de la participation citoyenne, les leviers, les difficultés, les craintes, et les opportunités.

La participation citoyenne revêt une dimension humaine très forte qui demande un investissement sincère et véritable. Il s'agira dans ce cycle d'avoir pleinement conscience de cette exigence pour construire sa réflexion et déployer ses propres outils de participation citoyenne.

Le cycle évoluera dans un esprit de coconstruction pour éviter toute approche descendante qui ne répondrait pas aux besoins des territoires retenus.

Les méthodologies d'animation proposées s'attacheront à garantir une qualité de dialogue basée sur la reconnaissance des rôles et apports de chacun.e dans ce cycle, l'écoute active et bienveillante, la prise en compte des contraintes et ressources des participant.es pour enrichir le contenu du cycle.

⇒ *Cibles du cycle*

Le cycle s'adresse aux élu.es et technicien.nes des intercommunalités ou communes de la région des Hauts-de-France travaillant sur des projets de participation citoyenne ou des dispositifs mobilisant les citoyen.nes, sur des projets de développement durable (Plans Climat Air Energie Territoriaux, Agendas 2030, Contrats de Transition Ecologique, Territoires à Energie Positive...), ou tout projet en lien avec les dynamiques de transition en région.

Un binôme élu.e / technicien.ne à chaque journée est vivement conseillé pour le suivi du cycle dans son intégralité.

⇒ *Organisation du cycle*

Modalités générales du cycle de qualification

- ✓ Un dispositif gratuit
- ✓ Des conseils méthodologiques
- ✓ Des temps de formation / coproduction
- ✓ Un espace de dialogue intime entre professionnel.les et élu.es
- ✓ Un appui en continu tout au long du cycle pour répondre aux questions/besoins des participant.es entre les sessions
- ✓ Une mise en réseau des membres entre eux pour dialoguer en continu
- ✓ Une capitalisation du cycle en vue d'une diffusion aux acteurs de la région Hauts-de-France

Durée et calendrier du cycle

Le cycle démarrera en Mai 2021 pour s'achever en Mars 2022, soit 10 mois.

Une séance sera organisée toutes les 6 semaines environ :

- 1^{ère} séance : Mai 2021
- 2^{ème} séance : début Juillet 2021
- 3^{ème} séance : fin septembre 2021
- 4^{ème} séance : début novembre 2021

AMI Cycle de qualification « Vers des territoires participatifs en Hauts-de-France »

Cerdd – Décembre 2020

- 5^{ème} séance : fin décembre 2021
- 6^{ème} séance : début février 2022
- 7^{ème} séance (conclusion) : Fin mars 2022

Lieu du cycle

La première journée se déroulera à Loos-en-Gohelle. L'hypothèse de proposer aux collectivités participant au cycle d'accueillir les séances du cycle sera discutée avec eux lors de la première journée.

Déroulé des séances

Les séances du cycle dureront une journée à chaque fois, avec l'organisation suivante :

- Envoi d'un note de contexte en amont de la séance pour amener les territoires à prendre connaissance du sujet qui sera traité et commencer à se questionner
- Matinée consacrée à de l'apport d'expertise, de ressource et du débat
- Déjeuner en commun
- Après-midi consacrée à des exercices de mise en situation et d'appropriation des acquis de la matinée

Contenus des séances

Le Cerdd souhaite que ce cycle soit construit à partir des besoins des collectivités participantes. Il sera donc proposé en amont de la première journée du cycle, un sondage visant à recueillir les besoins plus précis de chacun.e et ainsi proposer un programme adapté.

Dès cet appel à manifestation d'intérêt, les collectivités candidates sont invitées à exprimer les besoins qu'elles identifient en rejoignant ce cycle.

Dès maintenant, quelques idées incontournables sont identifiées par le Cerdd :

- ⇒ Les enjeux de la participation citoyenne face à la crise de la démocratie représentative et la crise écologique et climatique
- ⇒ Les postures de chacun.e dans les processus de mobilisation et de participation citoyenne : élu.es, technicien.nes, citoyen.nes
- ⇒ Les élus activateurs de citoyenneté : principes et méthodes
- ⇒ Les alliances citoyen.nes – collectivités : par où commencer ?
- ⇒ Gérer les situations complexes : les risques d'instrumentalisation et de récupération, etc.
- ⇒ Les outils utiles pour construire son processus participatif pour la transition écologique : boussole de la participation du CEREMA, Carto Party du Cerdd, Mise en récit, budgets participatifs, outils numériques de participation citoyenne
- ⇒ Sortir du « Tous les mêmes » : comment embarquer une diversité de citoyens dans les dynamiques participatives ?
- ⇒ L'implication citoyenne dans la décision, le suivi et l'évaluation des projets : principes fondamentaux et outils

Capitalisation

Au lancement du cycle, un journal de bord sera remis à chaque participant.e, qui l'accompagnera tout au long des séances. Il pourra y noter les points forts retenus, les points de vigilance, les idées et les marges de progression. Toute cette matière alimentera la mise en récit de son processus de travail.

Ce cahier sera mis en discussion au démarrage de chaque journée.

Les participant.es seront invités entre chaque séance à relayer les acquis du cycle auprès de leur organisation, pour stimuler la diffusion des messages.

Enfin, le cycle fera l'objet d'une capitalisation par le Cerdd, qui aboutira à une production en fin de cycle.

Attente du Cerdd sur ce cycle

La collectivité qui participe à ce cycle s'engage à chercher à expérimenter sur son territoire les outils et acquis des séances, dans une logique d'opérationnalisation du cycle. Cette attente participe de l'intention du cycle d'être expérimental avec des collectivités proactives qui sont prêtes à se lancer dans une aventure participative. Très concrètement, ce qui est attendu par exemple : présentation par les élu.es participant.es du cycle aux élus locaux des grands messages entendus pendant les séances ; déploiement d'un outil en particulier pendant ou après le cycle ; échange d'une collectivité avec une autre collectivité engagée ; mobilisation d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage sur une stratégie de participation citoyenne ; etc.

4/ Les 5 bonnes raisons de candidater

1. Construire une vision ambitieuse et motivante de la participation citoyenne sur votre territoire pour accélérer sa transition écologique
2. Disposer d'un espace unique en région pour se poser les bonnes questions sur le rapport au pouvoir, la légitimité de chacun.e à s'exprimer, etc.
3. Découvrir une palette d'outils et de méthodes qui inspireront votre action au niveau local
4. Echanger entre pairs et avec des experts pour mieux comprendre les points de blocage éventuels, les opportunités à saisir, les leviers à activer
5. Travailler collectivement un argumentaire robuste pour embarquer les collègues élu.es, et technicien.nes dans l'aventure participative de votre territoire

5/ Poser sa candidature

⇒ *Critères de sélection*

L'Appel à Manifestation d'Intérêt vise à recruter des collectivités motivées et disponibles pour suivre ce cycle. Les critères pour candidater sont les suivants :

- ⇒ Être une collectivité des Hauts-de-France (commune ou EPCI) engagée dans une dynamique de transition (Plan Climat, démarche de DD, projet alimentaire local, etc.) ou ayant manifesté une intention franche de s'engager en transition
- ⇒ Une collectivité motivée, déterminée et humble en arrivant dans ce cycle
- ⇒ Une collectivité qui explique dans sa lettre de motivation la place qu'elle accorde ou souhaite accorder à la démocratie participative dans son projet/sa dynamique politique, l'objectif qu'elle recherche en participant à ce cycle, et ce qu'elle pense apporter au cycle
- ⇒ Une présence garantie d'un binôme élu.e et technicien.ne à chaque séance du cycle

⇒ *Comment répondre ?*

Vous trouverez en annexe un formulaire de candidature à retourner complété au Cerdd.

Dans ce formulaire, il vous est demandé de bien préciser vos motivations, et vos attentes sur ce cycle afin que nous puissions adapter au mieux ses contenus.

N'hésitez pas, dans votre dossier de candidature à joindre tout document que vous jugerez utile pour bien comprendre votre démarche, vos intentions.

⇒ *Sélection des territoires pour le cycle*

Un jury composé de membres de la cellule d'orientation appuiera le Cerdd dans son analyse des candidatures reçues.

Le calendrier de sélection est le suivant :

- Ouverture de l'appel à manifestation d'intérêt : 10 décembre 2020

- Date limite de dépôt des candidatures : 12 Mars 2021
- Réponse aux collectivités candidates : 15 Avril 2021
- 1^{ère} journée du cycle (à retenir) : 18 Mai 2021

⇒ *Vos contacts*

Alexis Montaigne, chargé de mission citoyenneté et développement durable, Cerdd
amontaigne@cerdd.org

Emmanuel Bertin, directeur du Cerdd
ebertin@cerdd.org

Formulaire de candidature pour participer au cycle de qualification « Vers des Territoires Participatifs en Hauts-de-France »

Nom de la collectivité et coordonnées du contact

Noms et qualités des responsables « opérationnels » de la collectivité chef de file :

Référent.e politique :

Référent.e technique

Préciser le « point contact » technique pour le Cerdd (si différent des référent.es politique ou technique) :

Motivations de la collectivité à s'engager dans ce cycle (parcours, objectifs, regard sur la participation citoyenne et le développement durable...)

Actions déjà réalisées ou prévues dans le domaine de la participation citoyenne et du développement durable



Pistes de travail envisagées (ou imaginées sans formalisation) sur la dynamique participative de votre territoire

Principaux besoins identifiés (au sein de votre organisation, à l'échelle du territoire) sur le sujet de la participation et de la mobilisation citoyenne, qui pourraient être traités dans ce cycle

Formulaire à adresser en version électronique (en version «.doc » et pdf) à ebertin@cerdd.org, et amontaigne@cerdd.org

N'hésitez pas à nous transmettre éventuellement des documents complémentaires que vous jugerez utiles pour l'étude de votre candidature.